

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

D3. Transitions à l'intérieur de l'enseignement secondaire I

La réforme du cycle d'orientation (CO) intervenue à la rentrée 2011 avait entraîné une sélection plus marquée à la fin de l'école primaire mais celle-ci a diminué progressivement : au 31 décembre 2011, 65% des élèves étaient en 9^e R3 (exigences scolaires élevées) ; ils ou elles sont 75% en 2021. Les élèves de milieu favorisé sont majoritairement en R3/LS (89% contre 56% des élèves de milieu modeste ou défavorisé), tout comme les filles (76% contre 67% des garçons). Sur 10 élèves ayant débuté le CO en 2018, près de 7 ont eu un parcours linéaire en trois ans (c'est-à-dire sans redoublement et en restant dans la même filière). Dans cette volée, un quart des élèves ayant débuté en R1 ont connu une réorientation promotionnelle sans redoublement qui a perduré jusqu'à la fin du CO. C'est également le cas pour 16% des élèves ayant débuté en R2. Les élèves de la volée entrée au CO en 2018 ont un peu moins de redoublements en R1 et en R2. Ceci est à rapprocher de la fluidité accrue des parcours, probablement liée aux mesures particulières (dérogations de promotion notamment) mises en place dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Depuis la rentrée 2011, les élèves intègrent en première année du CO (9^e) l'un des trois regroupements (R1, R2 et R3), en fonction de leurs moyennes annuelles en français et mathématiques obtenues lors de la dernière année de l'enseignement primaire (8P). Les conditions d'accès aux trois regroupements, réévaluées, étaient devenues plus exigeantes qu'avant l'entrée en vigueur de cette organisation. Parallèlement, les parcours au sein du CO avaient été conçus avec un système de passerelles devant faciliter des réorientations dites « promotionnelles » vers un regroupement ou une section plus exigeante, que ce soit en cours d'année scolaire ou entre deux années scolaires. À leur entrée en 10^e, l'orientation des élèves vers l'une des trois sections LS, LC ou CT se fait en fonction des moyennes obtenues en 9^e. Les regroupements (R1, R2 et R3 en 9^e) et sections (LS, LC et CT en 10^e et 11^e) correspondent à des niveaux différents d'exigences scolaires (R1 et CT : exigences élémentaires ; R2 et LC : exigences moyennes ; R3 et LS : exigences étendues, la section LS étant par ailleurs composée de trois options [latin, langues vivantes et sciences] et d'un profil sport-art-études).

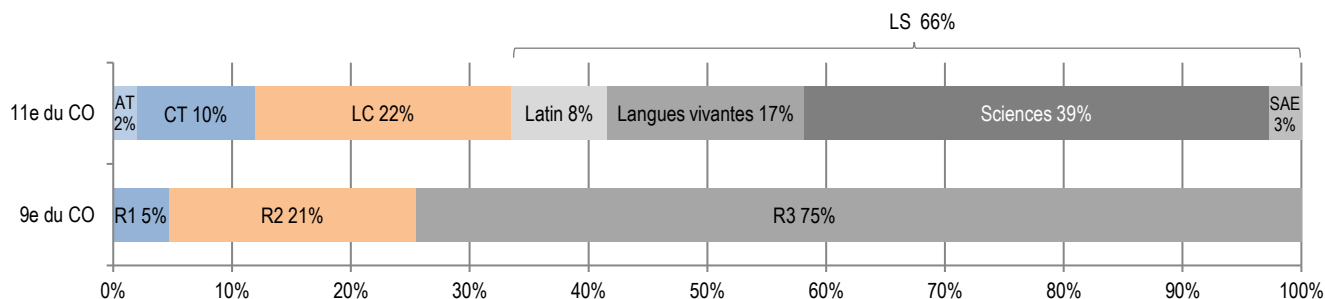
Des ajustements de parcours au secondaire I : en 9^e, 75% des élèves sont dans la filière à exigences scolaires élevées ; en 11^e, c'est le cas de 66% des élèves

Sur la base des acquis scolaires à la fin de l'école primaire et après les transferts réalisés durant le premier trimestre de l'année scolaire (voir le N.B. sous le graphique **D3.a**), 75% des élèves sont au CO dans le regroupement le plus exigeant scolairement (R3) au 31 décembre 2021. Environ un quart des élèves connaissent une sélection à l'entrée du CO, en allant dans un regroupement dont les exigences scolaires sont moins élevées et les possibilités d'orientation ultérieures au secondaire II plus limitées : 21% en R2 et 5% en R1.

En 11^e, la répartition est un peu différente avec moins d'élèves dans la section aux exigences étendues (66% en LS, toutes options confondues) ; 22% des élèves sont dans la section LC, et enfin la section aux exigences élémentaires (CT) ainsi que les classes-ateliers comptent 12% des élèves de la volée (graphique **D3.a**).

L'écart entre la situation à l'entrée du CO (en 9^e) et à sa sortie (en 11^e) illustre la sélection scolaire intervenant lors des parcours au sein du CO. Celle-ci reste toutefois moins importante que celle réalisée lors de la transition entre l'école primaire et le CO : en effet, de la 8P à la 9^e du CO, ce sont 26% des élèves qui ne peuvent pas se diriger vers la filière à exigences scolaires élevées (R3) ; entre la 9^e et la 11^e du CO, ce sont 8% d'élèves supplémentaires qui ne peuvent pas fréquenter la section la plus exigeante scolairement (LS).

D3.a Répartition des élèves en 9^e et 11^e année du CO, selon le regroupement⁽¹⁾ ou la section⁽²⁾, 2021



⁽¹⁾ Regroupement suivi en 9^e année (R1 : exigences élémentaires ; R2 : exigences moyennes ; R3 : exigences étendues).

⁽²⁾ Section suivie en 11^e année (AT : classe-atelier CT : communication et technologie ; LC : langues vivantes et communication ; LS : littéraire et scientifique).

SAE : profil sport-art-études.

N.B. Les données sont observées ici de façon transversale (situation des élèves qui sont, au 31.12.2021, en 9^e ou en 11^e du CO).

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

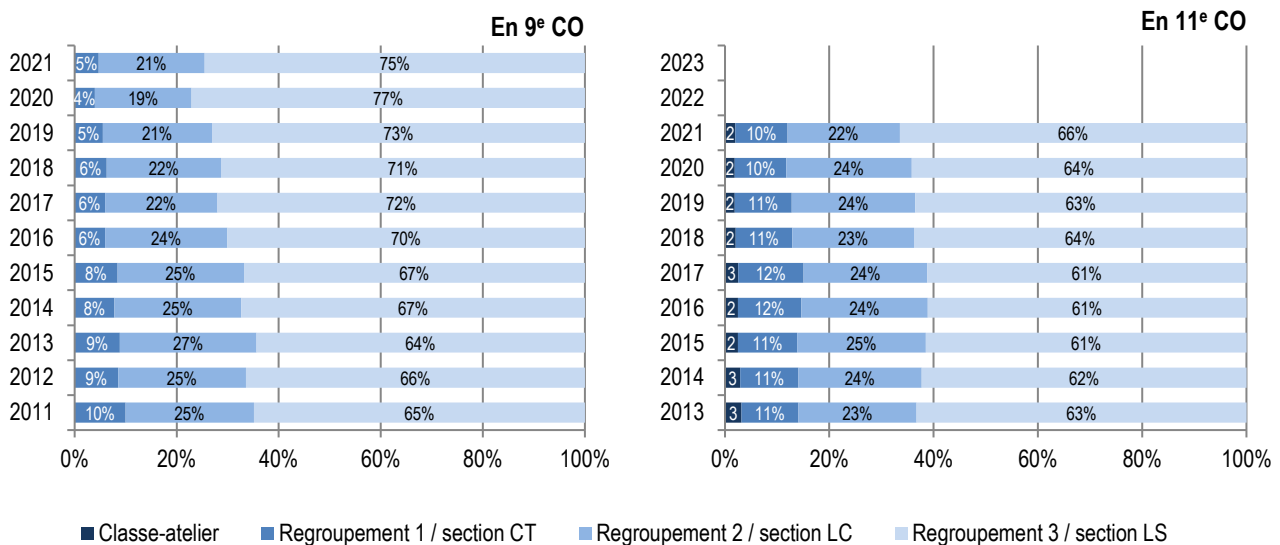
Après la 8P, de plus en plus d'élèves entrent dans la filière à exigences élevées du CO

Même si l'essentiel de la sélection scolaire intervient toujours lors de la transition entre l'école primaire et le CO, celle-ci tend à diminuer depuis la première année de mise en œuvre de la réforme de 2011 : en 9^e du CO, la proportion de jeunes qui sont en R3 au 31 décembre est ainsi passée de 65% en 2011 à 75% en 2021, soit une augmentation de 10 points en l'espace de 10 ans (graphique **D3.b**).

Relevons qu'en 2020-21, la proportion d'élèves en 9^e R3 était de 77%, soit le niveau le plus élevé constaté ces dix dernières années. Rappelons que l'observation de la légère augmentation des orientations en R3 en fin de 8P en juin 2020 suivie d'une augmentation des transferts promotionnels de R2 en R3 au cours du premier trimestre de 9^e du CO en 2020-21 (voir fiche **D2. Transitions entre le primaire et le secondaire**) a eu lieu dans le contexte particulier de la pandémie de Covid-19. La part des élèves de la filière à exigences élevées en 11^e du CO a eu, quant à elle, tendance à augmenter légèrement entre 2013 et 2021 (de 63% à 66%).

La différence de répartition en 9^e CO et 11^e CO selon les trois niveaux d'exigences du CO reflète les ajustements de parcours (principalement sélectifs, c'est-à-dire des réorientations vers un regroupement ou une section avec un niveau d'exigences moins élevé) qui ont lieu durant les parcours au CO.

D3.b Répartition des élèves en 9^e et 11^e du CO, selon le regroupement ou la section⁽¹⁾, 2011 à 2021



⁽¹⁾ R1/CT : exigences élémentaires ; R2/LC : exigences moyennes ; R3/LS : exigences étendues.

N.B. La première volée d'élèves entrée en 2011 en 9^e au CO est arrivée en 11^e en 2013. Il s'agit d'observations transversales et non longitudinales, des élèves ayant pu arriver ou quitter le CO entre les deux dates d'observation.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Pour les élèves de la section LS, les choix d'options ne se font pas dans les mêmes proportions, les sciences attirant davantage d'élèves (39% de l'ensemble de la volée de 11^e), les langues vivantes environ deux fois moins (17%) et les langues anciennes séduisant moins d'un élève sur dix (8%) (graphique **D3.a**). À noter que 3% des élèves de LS ont un profil sport-arts-études (c'est-à-dire pratiquant une discipline sportive à un niveau régional ou national ou bien une discipline artistique individuelle de manière intensive).

Un objectif prioritaire du DIP vise à promouvoir les filières scientifiques chez les filles. C'est un fait, le choix de l'option en LS est assez différencié selon le genre : les filles sont plus nombreuses dans les langues (vivantes surtout, dont elles représentent 74% des élèves de 10^e et 11^e LS ayant choisi cette option, mais aussi anciennes [69%]), alors que les garçons se concentrent dans l'option sciences, dont ils représentent 59% des élèves. L'origine sociale des filles semble jouer également un rôle puisque les filles issues des milieux les plus favorisés choisissent plus souvent les sciences et les langues anciennes que les autres filles.

La réforme du CO de 2011 avait avancé le moment de la sélection, mais sans la bouleverser

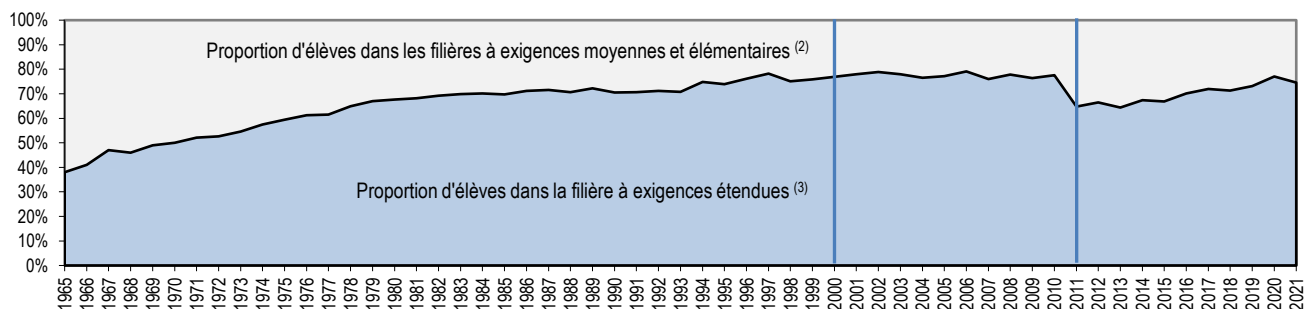
Par rapport à la situation qui prévalait durant les cinq dernières années avant la réforme du CO en 2011, le moment où intervient la sélection scolaire s'était en partie déplacé. Elle était plus précoce qu'auparavant, en étant plus forte à l'entrée au CO. Avant la réforme du CO de 2011, le regroupement A (qui correspondait alors à la filière à exigences scolaires étendues) accueillait, en première année du CO (9^e), entre 76% et 79% des élèves d'une cohorte. En 2011, c'était 65% des élèves qui allaient en 9^e R3 (la rupture de tendance est nettement perceptible en 2011 dans le graphique **D3.c**). Cette proportion n'a cessé d'augmenter depuis, et les dernières observations (années 2020 et 2021) présentent des proportions d'élèves en 9^e R3 qui se rapprochent fortement du niveau observé avant la réforme de 2011.

Un regard rétrospectif à long terme (depuis 1965, c'est-à-dire depuis la généralisation du CO) sur la sélection à l'entrée du CO montre que la proportion d'élèves suivant la section ou le regroupement le plus exigeant scolairement augmente régulièrement jusqu'en 2000, se stabilise entre 2000 et 2010, diminue ensuite fortement avec la réforme du CO en 2011, date à laquelle le taux d'orientation vers la filière la plus exigeante est revenu au niveau de celui observé à la fin des années 1970, et enfin recommence à augmenter assez régulièrement à partir de 2012 (graphique D3.c). Depuis 2020, on constate des taux similaires à ceux qui étaient observés avant 2011.

À noter que s'il existe, tout au long de la période observée, des filières à exigences étendues et des filières à exigences moindres, il ne s'agit pas exactement des mêmes exigences, les programmes, les grilles horaires et les conditions d'accès ayant été modifiés. L'observation sur le long terme montre néanmoins une tendance qui renforce l'orientation vers le niveau le plus exigeant par-delà les réformes structurelles.

Pour la dernière année de scolarité du CO (11^e), les variations sont de bien moins grande ampleur sur l'ensemble de la période. Il faut toutefois relever que le taux d'élèves dans la filière la plus exigeante est, aujourd'hui, assez comparable à ceux observés durant les années 1980 (graphique D3.d).

D3.c Évolution de la répartition des élèves selon la filière fréquentée en première année du CO (9^e), 1965⁽¹⁾-2021



⁽¹⁾ Début de la généralisation du CO.

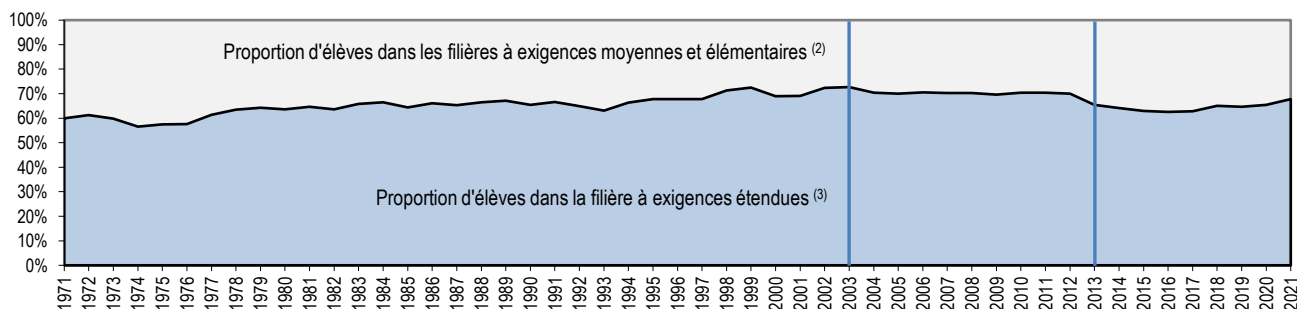
⁽²⁾ Filière à exigences moyennes en première année du CO : section générale (G) avant 2000, regroupement B entre 2000 et 2010, regroupement 2 à partir de 2011. Filière à exigences élémentaires en première année du CO : section pratique (P) avant 2000, regroupement C entre 2000 et 2010, regroupement 1 à partir de 2011.

⁽³⁾ Filière à exigences étendues en première année du CO : sections latine (L), scientifique (S) et moderne (M) avant 2000 ; regroupement A entre 2000 et 2010, regroupement 3 à partir de 2011.

N.B. Les données n'incluent pas les élèves des collèges qui avaient des classes hétérogènes à niveaux et options.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

D3.d Évolution de la répartition des élèves selon la filière fréquentée en dernière année du CO (11^e), 1971⁽¹⁾-2021



⁽¹⁾ Bien que le CO ait été généralisé en 1965, les données antérieures à 1971 ne sont pas fiables pour la dernière année de scolarité du CO.

⁽²⁾ Filière à exigences moyennes en dernière année du CO : section générale (G) avant 2002, section LC à partir de 2013. Filière à exigences élémentaires en dernière année du CO : section pratique (P) avant 2002, section CT à partir de 2013. Entre 2002 et 2012, le regroupement B correspondait à la filière à exigences moyennes et élémentaires.

⁽³⁾ Filière à exigences étendues en dernière année du CO : sections latine (L) et scientifique (S) avant 2002, regroupement A entre 2002 et 2012, section LS à partir de 2013.

N.B. Les données n'incluent pas les élèves des collèges qui avaient des classes hétérogènes à niveaux et options.

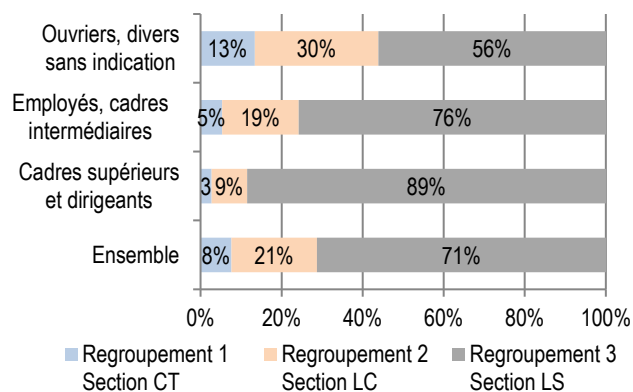
Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Un processus de sélection/orientation nettement lié au milieu social des élèves et à leur genre

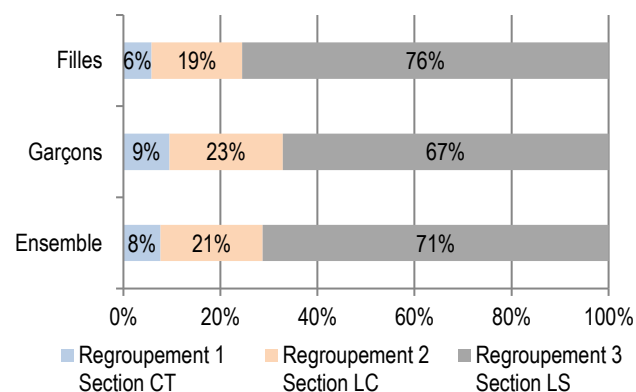
La situation scolaire au CO reste marquée socialement. Les élèves des milieux les plus favorisés fréquentent majoritairement la filière la plus exigeante (89% sont en R3 ou en section LS), alors qu'à peine un peu plus de la moitié des élèves de milieu modeste ou défavorisé se trouve dans cette filière (56%). De même, 3% seulement des enfants de cadres supérieurs rejoignent le regroupement R1 ou la section CT, contre 13% des enfants de milieu modeste (graphique D3.e).

Les parcours scolaires des filles et des garçons se différencient également. Ayant eu une scolarité moins marquée par des difficultés scolaires au primaire (voir fiches D1. *Transitions à l'intérieur du primaire* et F2. *Compétences des élèves en fin de 8P*), les filles fréquentent plus souvent les filières à exigences étendues au CO (76% sont en R3 ou en section LS, contre 67% des garçons) (graphique D3.f).

D3.e Répartition des élèves⁽¹⁾ dans les regroupements ou sections⁽²⁾ du CO, selon la catégorie socio-professionnelle des parents, 2021



D3.f Répartition des élèves⁽¹⁾ dans les regroupements ou sections⁽²⁾ du CO, selon le genre, 2021



⁽¹⁾ Toutes années de scolarité (9^e, 10^e et 11^e) confondues. Les données n'incluent pas les élèves des classes d'accueil et des classes-ateliers.

⁽²⁾ CT : communication et technologie ; LC : langues vivantes et communication ; LS : littéraire et scientifique.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Près de sept élèves sur dix connaissent au CO un parcours linéaire en trois ans

Tous profils confondus, 68% de la volée d'élèves entrée au CO à la rentrée 2018 ont connu un parcours linéaire en trois ans avec un niveau d'exigences identique en 11^e année à celui de leur regroupement en 9^e année (étendu, moyen ou élémentaire), contre 62% de la volée entrée en 2011 (tableau D3.g). Le redoublement concerne 4% des élèves de la volée 2018 (contre 7.5% de la volée 2011). Il vise le plus souvent au maintien dans le regroupement/section (2%).

Concernant les parcours promotionnels en trois ans entre la 9^e et la 11^e, ils sont moins nombreux pour la volée entrée en 9^e en 2018 que pour celle entrée en 9^e en 2011 (5% pour la volée 2018 vs 10% pour la volée 2011). Ceci est à rapprocher du fait qu'une plus grande part de la volée d'élèves 2018 est entrée directement en 9^e R3 (et était donc moins susceptible d'avoir des parcours promotionnels puisqu'un plus grand nombre d'élèves fréquentaient déjà la filière la plus exigeante scolairement). Par ailleurs, dans un cas sur trois, les élèves ne parviennent pas à se maintenir dans le nouveau regroupement ou la nouvelle section à exigences scolaires supérieures (parcours neutres).

Dans l'ensemble, les réorientations (promotionnelles, sélectives ou neutres) intervenues durant le cursus au CO ont légèrement diminué et concernent un peu plus de 20% de la cohorte entrée au CO en 2018 (soit 910 élèves) contre un peu plus du quart de la cohorte entrée en 2011.

D3.g Parcours scolaires⁽¹⁾ des volées entrées au CO en 2011⁽²⁾ et 2018⁽³⁾

	Entrée au CO en 2011		Entrée au CO en 2018	
	Nombre d'élèves	En %	Nombre d'élèves	En %
Parcours en 3 ans	3'567	84%	3'687	87%
dont :				
linéaires	2'620	62%	2'873	68%
promotionnels	432	10%	232	5%
sélectifs	340	8%	492	12%
neutres	175	4%	90	2%
Parcours en 4 ans (redoublement)	312	7.5%	182	4%
dont :				
linéaires	141	3.5%	86	2%
promotionnels	77	2%	32	<1%
sélectifs	50	1%	40	<1%
neutres	44	1%	24	<1%
Autres parcours	355	8.5%	383	9%
Total	4'234	100%	4'252	100%

⁽¹⁾ Les parcours ont été construits sur la base de quatre observations entre le 30 septembre 2011 (ou 2018) et le 31 décembre 2014 (ou 2021) ; voir [Pour comprendre ces résultats](#). ⁽²⁾ Première volée qui a traversé les trois années du nouveau CO. Le champ n'inclut que les élèves qui étaient au CO en 9^e en septembre 2011.

⁽³⁾ Le champ n'inclut que les élèves qui étaient au CO en 9^e en septembre 2018.

Les données des cohortes 2013 et 2016 sont disponibles dans le classeur Excel sur la page des [Repères et indicateurs statistiques \(RIS\)](#).

Source : SRED/nBDS.

Légère baisse des redoublements pour les élèves de R1 et de R2

Pour les élèves dont l'entrée au CO s'est faite dans le regroupement le plus exigeant (R3), les parcours linéaires en trois ans (sans redoublement et en restant dans la même filière) sont clairement la norme (82%) (graphique **D3.h**) ; 11% seulement des élèves ont connu un parcours sélectif entre la 9^e et la 11^e année. Le redoublement est, quant à lui, nettement moins important (2%) que pour les élèves de R2 ou de R1 (9% environ).

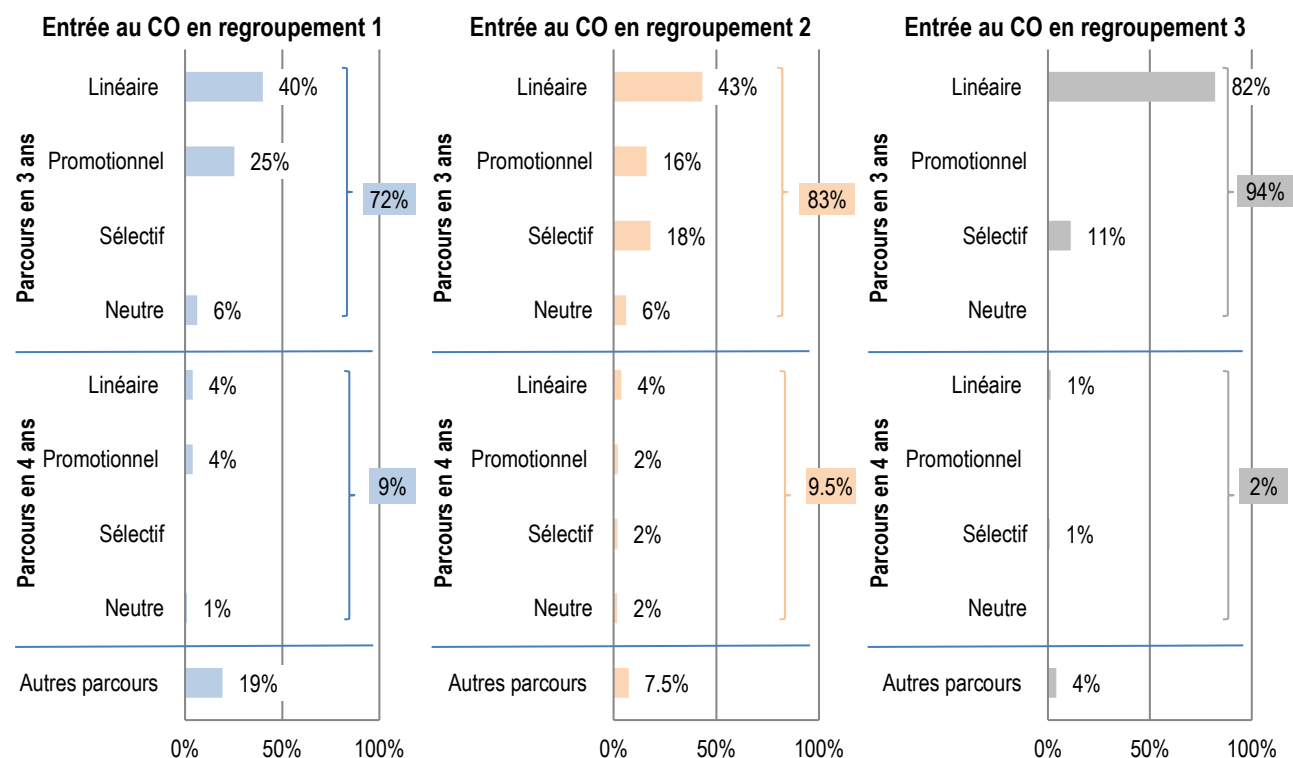
En ce qui concerne les parcours des élèves de R1 et R2, le premier constat est qu'environ 4 élèves sur 10 ont suivi un parcours linéaire. Un quart de celles et ceux entrés au CO en R1 et 16% en R2 en 2018 ont connu une réorientation promotionnelle sans redoublement qui a perduré jusqu'à la fin du CO. Enfin, un parcours sélectif a concerné 18% des élèves ayant débuté le CO en R2 qui se retrouvent en section CT en 11^e. Pour les élèves commençant le CO en 9^e R1, une forme de parcours sélectif en trois ans est également possible par une orientation vers une classe-atelier (ce type d'orientation représente une bonne part des 19% constitués par les « autres parcours » des élèves de R1 dans le graphique **D3.h** ci-après).

Les parcours neutres en trois ans concernent 6% des élèves dont l'entrée au CO s'est faite en R1 ou en R2 (contre 12% dans la volée de 2011). Il s'agit le plus souvent de réorientations promotionnelles que les élèves n'ont pas réussi à confirmer l'année suivante.

Enfin, le redoublement concerne environ 9% des élèves ayant commencé le CO en R1 ou en R2 (contre respectivement 16% et 12% dans la volée de 2011). Le redoublement conduit dans près de la moitié des cas à un parcours promotionnel en quatre ans pour les élèves ayant débuté en R1 et seulement une fois sur cinq pour les élèves ayant débuté en R2.

Relevons que les parcours de la cohorte 2018 se sont déroulés en partie durant la crise sanitaire. Ils sont relativement proches de ceux de la cohorte 2016 (suivie entre le 30 septembre 2016 et le 31 décembre 2019, voir les données dans le classeur *Excel*). On peut toutefois constater une baisse des redoublements pour les élèves de R1 et R2 (passés de 12% à 9% environ). Dans le cas des élèves ayant commencé en 9^e R1 en 2018, ce sont les parcours promotionnels en trois ans qui sont devenus un peu plus fréquents (25% contre 23% pour celles et ceux de la volée 2016). Pour les élèves ayant commencé une 9^e R2 en 2018, ce sont les parcours linéaires en trois ans qui ont augmenté (43% contre 39%). Les mesures particulières (notamment des dérogations de promotion) prises pour pallier la période de fermeture physique des écoles et de mise en place de l'école à distance peuvent probablement expliquer en partie une fluidité accrue des parcours.

D3.h Parcours scolaires⁽¹⁾ des élèves, selon le regroupement fréquenté à l'entrée au CO en 2018⁽²⁾



⁽¹⁾ Les parcours ont été construits sur la base de quatre observations entre le 30 septembre 2018 et le 31 décembre 2021 (voir Pour comprendre ces résultats). Les parcours des volées 2011, 2013 et 2016 sont disponibles dans le classeur Excel.

⁽²⁾ Le champ n'inclut que les élèves qui étaient au CO en 9^e en septembre 2018.

Source : SRED/nBDS.

Pour en savoir plus

- Brochure d'informations générales du CO : <https://www.ge.ch/document/depliant-bienvenue-au-cycle-orientation>
- Cour des comptes (2014). *Audit de gestion. Dispositif du nouveau cycle d'orientation (NCO). Rapport n°83*. Décembre 2014. <http://www.cdc-ge.ch/Htdocs/Files/v/6415.pdf/Rapportsdaudit/2014/Rapport83.pdf?download=1>
- Guilley E., Gianettoni L., Carvalho-Arruda C., Moubarak E. (2012). « Les parcours scolaires et les aspirations professionnelles des filles et des garçons : choix individuel ou respect des normes ? » *Note d'information du SRED, n° 51*. Genève : SRED. <https://www.ge.ch/document/note-information-du-sred-no-51-parcours-scolaires-aspirations-professionnelles-filles-garcons-choix-individuel-respect-normes>
- Evrard A., Petrucci F., Rastoldo F. (2019). *Les effets de la réforme du cycle d'orientation sur les parcours de formation des élèves*. Genève : SRED.

Pour comprendre ces résultats

Conditions d'accès aux différentes sections (10^e et 11^e)

À l'issue de leur 9^e année et 10^e année, les élèves sont orientés vers les sections Communication et technologie (CT), Langues vivantes et communication (LC), Littéraire et scientifique (LS) en fonction de leurs résultats.

- Section CT : élèves promus du regroupement 1 ou de la section CT.
- Section LC : élèves promus du regroupement 2 ou de la section LC ; élèves promus du regroupement 1 ou de la section CT, avec une moyenne générale de 5 et, au plus, une seule moyenne insuffisante à l'exclusion du français et des mathématiques.
- Section LS : élèves promus du regroupement 3 ou de la section LS ; élèves promus du regroupement 2 ou de la section LC, avec une moyenne générale de 5 et, au plus, une seule moyenne insuffisante à l'exclusion du français et des mathématiques.

À noter que les normes d'orientation ont changé à partir de la rentrée 2014 en passant de 4,8 à 5,0 de moyenne générale.

Parcours scolaires

Les parcours ont été construits sur la base de quatre observations : regroupement fréquenté à l'entrée au CO (au 30 septembre 2018), la situation une année et demie après (au 31 décembre 2019, date à laquelle l'élève se trouve en principe en 10^e année), la situation deux ans et demi après (au 31 décembre 2020, date à laquelle l'élève se trouve en principe en 11^e année) et enfin la situation trois ans et demi après (au 31 décembre 2021, date à laquelle l'élève se trouve en principe au début du secondaire II ou effectue une quatrième année au CO s'il ou elle a redoublé).

Les réorientations peuvent être intra- ou interannuelles ; cette distinction n'apparaît pas dans le tableau **D3.g** et le graphique **D3.h**.

Par ailleurs, certains changements de regroupements ou sections échappent à cette analyse basée sur quatre observations. Il s'agit spécifiquement des réorientations multiples qui se déroulent durant une unique période d'observation : par exemple, les changements de parcours d'un ou une élève qui commence le CO en R2, a une promotion en R3 en novembre 2011 et qui, à la rentrée suivante, a une réorientation en LC, ne sont pas visibles dans ce tableau. En conséquence, le nombre de réorientations est probablement un peu sous-estimé.

Typologie des parcours

- **Parcours linéaire** : l'élève fréquente un regroupement ou une section de même niveau d'exigences scolaires durant tout le parcours au CO.
- **Parcours promotionnel** : l'élève fréquente en 11^e une section correspondant à un niveau plus élevé d'exigences scolaires qu'en 9^e.
- **Parcours sélectif** : l'élève fréquente en 11^e une section correspondant à un niveau moins élevé d'exigences scolaires qu'en 9^e.
- **Parcours neutre** : l'élève a connu une réorientation promotionnelle suivie d'une réorientation sélective, ou une réorientation sélective suivie d'une réorientation promotionnelle, avec au final un même niveau d'exigences scolaires en 9^e et en 11^e.
- **Autres parcours** : parcours incomplets au CO (rupture de parcours au CO, départ du CO avant la 11^e), parcours des élèves provenant des classes d'accueil, orientations vers les classes-ateliers, départ dans une école privée, etc.).

Lien vers les données : <https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques>